

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - Septembre 2008 - n° 113



Débat du mois :

« La place des femmes dans les sociétés africaines »



enda europe

Editorial

Retour aux fondamentaux :

Lieux et territoires de mobilisation des ressources futures

En 2008-9, la Cade revient aux fondamentaux du continent subsaharien en évaluant les « ressources futures » et en s'interrogeant sur la mobilisation des sociétés à partir de leur territoire pour y parvenir. La dimension prospective de notre représentation est associée à sa dimension géographique avec un effort tout particulier pour comprendre les liens symboliques et culturels qui attachent les Africains à leurs lieux et les éléments qui les mobilisent pour agir collectivement à l'amélioration de leur sort. L'enracinement et le déracinement seront en arrière-plan de ce cycle compte tenu de l'extrême mobilité des individus et des sociétés.

Le terme de ressource sera ici un terme clé. La ressource n'existe pas en soi, mais les potentialités qu'on pressent dans tous les domaines se transforment en ressources par le biais de techniques, de savoir-faire et de savoirs et c'est dans ce domaine que les Subsahariens sont perçus – le plus souvent à tort – comme inefficaces ou prédateurs. La question de la préservation des « ressources », de leur protection ne peut se concevoir sans avoir réalisé cet inventaire des technologies maîtrisées et à l'œuvre. Le regard se posera enfin sur le politique dès lors qu'il est impliqué dans la conduite de cette mobilisation dans les villages ou les cités, mais restera distant s'il n'apparaît que comme un outil d'instrumentalisation.

On s'efforcera de mettre en valeur les différentes formes d'engagement des Africains dans les lieux qu'ils habitent comme dans les territoires qu'ils investissent. Pour nous, lieux et territoires sont des espaces délimités, « artificialisés » et appropriés. Les sociétés africaines ont aménagé et organisé

nombre de territoires et de lieux de telle sorte qu'ils y sont chez eux. Ils ont su « bricoler », diraient certains, des espaces qui leur correspondaient, même si l'œil occidental ne sait y déceler que les signes d'une pauvreté appelant l'action humanitaire d'urgence.

Il s'agit de présenter enjeux, défis et gestion du développement par une approche partant du bas, du local. L'attention se portera sur les évolutions et bégaiements, les recompositions et les réajustements pour y déceler ce que seront les grandes lignes du futur africain.

Cet ensemble pourra se décliner pour l'année à venir en rencontres-débats centrées sur certaines zones ou entités géographiques en fonction des opportunités et de l'actualité.

- Octobre : « Les changements dans le Delta intérieur du Niger (Mali) : continuité ou ruptures? »
- Novembre : « Le village africain comme lieu de vies »
- Décembre : « Les terroirs africains comme lieux de développement »
- Février : « Le "quartier" citadin, cohabitation, congestion et ségrégation »
- Mars : « La cité africaine, lieu de dynamisation des capacités de développement »
- Avril : « Tensions politiques et fractures sociétales en période de récession : regards croisés sur le Kenya et la Côte d'Ivoire »
- Mai : « Les échanges ville-campagne et le réaménagement des territoires »
- Juin : « La maîtrise des échanges et la mobilisation concertée de ressources des villes et des campagnes »■

Georges Courade

Préambule sur la vie de la Cade

Dans son mot d'introduction, Michel Levallois donne quelques informations au public de la rencontre-débat sur la vie de la CADE : une Assemblée générale précédée d'un Conseil d'administration s'est tenue le 7 Mai dernier et elle a été suivie le 10 juin d'un Conseil d'administration extraordinaire convoqué pour élire un nouveau Bureau. Ces réunions statutaires ont été immédiatement suivies par la tenue de la première réunion d'un Comité d'Orientation stratégique qui associe à la définition des choix stratégiques de la CADE des personnalités connues pour leur engagement envers l'Afrique.

Il s'agissait de préparer l'avenir, tout particulièrement le prochain cycle annuel qui commencera le 9 octobre par une rencontre-débat sur l'histoire des paysans de l'Office du Niger, et de renouveler le Bureau, après la décision de Michel Levallois de se retirer de la Présidence de la CADE après l'avoir fondée il y a douze ans et en avoir assumé la responsabilité depuis lors.

En reconnaissance de ses services passés et de la contribution future qu'il est prêt à apporter à l'activité de la CADE, l'Assemblée générale lui a conféré la distinction de Président d'honneur. De son côté, le Conseil d'administration a renouvelé les mandats des membres du Bureau et porté à sa présidence Jean-Loïc Baudet. Deux nouveaux membres font leur entrée dans le Bureau : Mme Claudie Lasserre, comme Secrétaire générale et Philippe Mathieu, comme Trésorier. En terminant son propos, Michel Levallois remercie tous ceux qui animent bénévolement l'activité de la CADE et, en particulier, la permanente et âme de la CADE, Sara Desessard.

Jean-Loïc Baudet rend hommage à l'action de Michel Levallois et le remercie pour le travail accompli comme pour le réseau qu'il a constitué et qui représente l'une des forces principales de la CADE au côté de l'équipe d'animation de l'activité de notre association. ■

Cycle « l'Afrique des mutations silencieuses »

8. « La place des femmes dans les sociétés africaines »

Le choix du thème du jour est motivé par la volonté de porter un regard lucide et réaliste sur l'évolution de la place des femmes dans les sociétés africaines. Pour en illustrer l'importance **Jean-Loïc Baudet** évoque un récent article de deux chercheurs, une directrice de recherches sur l'économie du développement à la Banque Mondiale et un professeur adjoint à la Copenhagen Business School, qui ont illustré les bénéfices à attendre des investissements en faveur de la scolarisation des filles, dans les services de santé génésique ou dans le financement de l'activité productive des femmes par la voie du micro crédit. Il en ressort que les fonds consacrés à l'amélioration du sort des femmes sont sans doute un des meilleurs investissements qui soient.

Pour traiter du thème de ce jour, deux approches nous ont semblé intéressantes à présenter : une approche académique que va présenter **Thérèse Locoh**, directrice de recherche de l'INED – Institut national d'étude démographique – spécialiste des études de genre et sociétés en Afrique et organisatrice d'un colloque international sur ce thème



Une responsable d'un groupement villageois partenaire d'enda en Casamance, Sénégal. 2007. Photo : enda

en Abidjan en 2001 et une approche pragmatique du vécu des femmes africaines qui sera exposée par **Kidi Bebey**, journaliste à RFI, qui tient sur cette antenne une émission quotidienne sur les femmes africaines.

L'approche théorique

Thérèse Locoh se félicite tout d'abord de l'importance prise par les questions de genre dans la coopération internationale, comme en atteste la place qu'elles tiennent dans le document de stratégie de la coopération française : il y est dit que l'approche de genre repose sur l'analyse et la remise en cause des processus – d'autonomisation et de renforcement des pouvoirs – qui différencient et hiérarchisent les individus en fonction de leur sexe. Dans l'étude de genre, ce qui est essentiel ce sont les rapports de pouvoir qui sont basés sur l'assignation de rôles socialement construits, au-delà des rôles biologiques. Cela permet de rendre visibles les inégalités à diagnostiquer selon des critères quantitatifs et qualitatifs d'ordre systémiques.

Le chercheur doit, bien sûr, dans sa démarche se tenir à distance des stéréotypes tels que la pauvre femme écrasée sous son fagot de bois ou la grande mama-Benz, très riche commerçante. Son travail repose, en premier ressort, sur une connaissance statistique de groupes humains relativement homogènes, quelles que soient les faiblesses des données statistiques dans des pays où l'état-civil et les recensements sont encore à parfaire.

Au plan démographique, à partir des enquêtes démographiques et de santé, mais aussi des enquêtes sociologiques, on observe, sur une période de 20 à 30 ans, une légère augmentation de l'âge médian à l'entrée en union pour les hommes et aussi pour les femmes, surtout dans les villes. Ceci concerne les hommes qui entrent en union plus tard que les femmes, ce qui les place à leur égard en position de séniorité et d'autorité, mais aussi les femmes dont en 2001, 65 % sont déjà mariées à 20-24 ans, pourcentage tombé à 60 % en 5 ans, ce qui dégage du temps pour une éventuelle scolarisation. En ville l'âge des femmes



à la première union est passé de 16 à 19 ans entre 1987 et 2001.

Second constat, il y a une augmentation des unions informelles, plus précaires, depuis une quinzaine d'années. En ce qui concerne la polygamie, longtemps stable, elle donne quelques signes de diminution dans certains pays et prend de nouvelles formes (polygamie sans co-résidences).

Phénomène majeur de la démographie africaine, la baisse de la fécondité influencée principalement par les progrès de la scolarisation et de la santé génésique touche tous les milieux, mais particulièrement les milieux urbains. On peut y voir également le produit d'une négociation plus fréquente entre l'homme et la femme, et, également, les conséquences d'un appauvrissement dans un contexte social plus développé. En 30 ans, on a divisé par deux la descendance des femmes à Lomé. Au Ghana, la fécondité a baissé en 20 ans de 6,5 à 4,5 enfants par femme. Cela s'accompagne dans plusieurs pays d'Afrique d'une surmortalité des petites filles d'un à quatre ans.

En matière de nuptialité, les règles d'endogamie sont moins respectées du fait de la mixité urbaine et les mariages forcés sont en diminution.

Au-delà des questions purement démographiques, les rapports de genre connaissent des évolutions significatives, avec l'augmentation des taux de scolarisation chez les filles et d'alphabétisation chez les femmes, le vote de lois plus respectueuses du choix des femmes, mais sur l'application desquelles on peut s'interroger, la montée en puissance d'associations de défense des droits des femmes par les femmes elles-mêmes sorties des universités africaines, la place grandissante des revenus de la femme dans le revenu du foyer – phénomène des hommes « conjoncturés » – . On aurait garde d'oublier dans cette énumération des facteurs de changement dans les rapports de genre, le poids de campagnes internationales telles que celles sur l'excision, la charge symbolique des responsabilités exercées par les femmes telles que Mme Ellen Johnson-Sirleaf, chef de l'Etat du Libéria.

Il faut voir aussi que ces changements s'opèrent souvent dans des conditions de précarité pour les femmes et qu'en milieu rural les femmes se heurtent dans leur démarche à des pesanteurs innombrables (accès à la terre et au crédit, traditions et coutumes ...) qui sont aussi lourdes de conséquences. Le fardeau des dépendances – maladies, vieillesse – pèse essentiellement sur les femmes. Les menaces que génèrent la concurrence de plus en plus vive pour l'emploi, le changement climatique, facteur de risque pour l'économie d'autosubsistance des femmes, les fondamentalismes religieux de tous les horizons : charia islamique, pratiques des sectes évangéliques ...

T. Locoh termine son intervention par quelques notes d'espoir : selon l'UNESCO, en Afrique subsaharienne, 65 % des jeunes filles de 15 à 24 ans avaient été scolarisées en 2005 – mais ce taux varie beaucoup d'un pays à l'autre (très fort en Afrique du Sud, il est faible en Afrique sahélienne) – . Dans le sec-

teur productif, leur part augmente, mais c'est avant tout dans le secteur informel et dans des conditions d'emploi qui souvent confinent à l'exploitation. Des évolutions ambiguës se font jour : les migrations féminines portées par l'espoir d'une vie meilleure, mais qui peuvent tourner à l'exploitation ou la prostitution, la baisse de la taille de la famille qui peut être un progrès – en terme de genre – ou un facteur de précarité.

Il est à signaler, enfin, que l'Union Africaine a adopté un protocole additionnel à la Charte des droits de l'homme et du citoyen relatif à l'égalité des droits entre hommes et femmes et pratique la parité dans la composition de sa Commission. A cela s'ajoute une mobilisation des femmes dans les associations et les instances représentatives.

L'intervenante souligne aussi les engagements pris à l'égard des femmes sur l'égalité des sexes dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il est également très significatif que les questions ayant trait aux femmes ne soient plus du seul ressort d'un ministère *ad-hoc* au sein des gouvernements mais soient de plus en plus prises en compte de façon systématique et transversale dans tous les ministères.

T. Locoh signale la publication récente par l'INED d'un ouvrage sur genre et sociétés en Afrique, la reproduction d'un rapport de Denise Savineau établi en 1938 à la demande du gouvernement du Front populaire sur la condition des femmes en Afrique, et la sortie d'un CD-Rom restituant des données statistiques à l'intention d'une ethnie malienne illettrée.

Avant de passer la parole à Mme Kidi Bebey, le modérateur se dit très frappé par l'incidence de l'urbanisation sur les rapports de genre et la diffusion encore lente

de ces changements en milieu rural.

L'approche pratique

Kidi Bebey, journaliste camerounaise, a créé, produit et animé sur RFI une émission quotidienne depuis octobre 2006 intitulée *Reines d'Afrique* et voulue par la direction pour rapprocher la chaîne de son auditoire féminin. Ce magazine se veut le reflet de ce qu'est une quelconque Mme Coulibaly. Sachant que la chaîne est écoutée par 45 millions d'auditeurs, en majorité francophones, et que l'auditorat féminin est plutôt jeune, actif et urbain, sachant par ailleurs que l'émission suscite une forte attente chez les femmes puisqu'en très peu de temps elle se classe 8^{ème} sur 20 magazines de RFI, Kidi Bebey présente sa ligne éditoriale dans un double souci de proximité et de faire parler les auditrices sur ce que les intéresse prioritairement et leurs attentes. Les auditrices peuvent être des femmes africaines de passage à Paris ou déjà installées. L'émission comporte un reportage local, et, dans sa partie *grain de sel*, fait dialoguer les femmes entre elles dans un « maquis » (restaurant populaire africain). Elle met en exergue dans des brèves d'actualité, les femmes qui bougent et ce qui bouge pour les femmes, et donne des informations pratiques.

A côté de ces émissions il y a des émissions thématiques (vie chère, relations interpersonnelles, SIDA ...) et des émissions de fin de semaine, dites de chroniqueur. L'objectif de proximité amène Kidi Bebey à ouvrir très largement son émission à toutes les préoccupations des femmes mais aussi à leurs attentes, leurs réussites, leurs projets dans un esprit d'accueil aussi large que possible et d'émulation. Il n'y a pas d'exclusive sur les thèmes traités : cela va des enfants-soldats jusqu'aux droits de l'homme en passant par des sujets plus intimes tels que le

repassage des seins, dans une démarche à la fois participative et pédagogique. L'intervenante mentionne l'approche « féministe » des faits de société, approche qui n'est pas sans susciter l'intérêt d'auditeurs masculins.



Ceci étant, comment est perçu ce qu'elles disent, veulent, pensent, croient, espèrent ou rêvent ? D'abord les hommes font écran en se positionnant sur les questions évoquées, même s'il s'agit par exemple d'accouchement. Font écran également les conditions de la vie quotidienne du fait des nombreuses occupations des femmes.

Il y a aussi la fracture numérique, les femmes ayant moins facilement accès à Internet que les hommes ou les jeunes, et la fracture culturelle liée à l'effacement social de la femme qui a peur de s'exprimer à la radio. Malgré cela, les femmes africaines éprouvent un énorme besoin d'expression, à partir de leur expérience personnelle et de leur sensibilité et non pas, comme souvent les hommes, de manière théorique. Besoin d'expression, donc, mais aussi besoin de partager, encouragé par l'anonymat de la radio, en particulier pour ce qui est du savoir-faire. Egalement, un besoin de conseil pour entreprendre et donner libre cours à leur ambition externe, en

dépit de toutes les difficultés qui brident cette dernière. Cette ambition concerne, à côté de leur vie personnelle, leur vie de famille et plus particulièrement l'avenir de leurs enfants, mais aussi leur communauté, leur ville et même leur continent.

Les traits de caractère de ces auditrices peuvent être résumés ainsi : elles sont volontaires, dynamiques, entrepreneuses, travailleuses, curieuses. Parmi leurs sujets d'inquiétude, reviennent le plus souvent l'avenir, la santé et la guerre. Elles ont besoin d'ouverture sur le

monde et de reconnaissance (affirmation de sa personnalité et de sa perception, y compris critique, des choses).

En conclusion, Kidi Bebey souligne le besoin d'avancer des femmes, ce qui les amène à critiquer et à proposer dans un esprit constructif et en essayant de ne pas se prendre pour des « superwomen ».

En remerciant l'intervenante, le modérateur note à la fois l'effacement social de la femme et les ambitions personnelles qui les animent. L'image qui ressort est très

positive et témoigne de l'intérêt des femmes africaines pour le type d'émission que produit Kidi Bebey et qui leur permet de s'exprimer et de trouver dans cette expression le moyen de s'affirmer et de partager leur perception de la vie.



Mme Marie Thérèse Avemeka
Consultante au Ministère des Affaires Etrangères et
de la francophonie, République du Congo.

LE DEBAT :

Le débat est ouvert par une communication de Marie-Thérèse Avemeka, consultante auprès du Ministère des Affaires étrangères de la République du Congo, qui s'est exprimée sur le rôle des associations féminines, en matière de parité notamment. Elle mentionne le fait qu'en même temps que siègent les Chefs d'Etat au Sommet de l'Union Africaine, les associations féminines évaluent la mise en œuvre d'un engagement des Chefs d'Etats sur la parité pris à Addis-Abeba en 2004. Elles examinent également un thème d'actualité, cette année les violences en Afrique. Il existe en outre, au sein de l'Union Africaine, un Comité consultatif des femmes qui veille à la bonne application des dispositions sur la parité. Marie-Thérèse Avemeka joint sa voix à celle des deux intervenantes pour appeler les associations féminines africaines à s'exprimer et se faire entendre non seulement en Afrique mais aussi en Occident et dans le monde, dans un esprit d'échange avec leurs partenaires et de progrès.

Une première question s'adresse à T. Locoh et porte sur les raisons de la surmortalité des petites filles entre 1 et 4 ans par rapport aux garçons du même âge. Passée la première année où les garçons sont

plus vulnérables que les filles, on constate en effet entre 1 et 4 ans une surmortalité féminine, en particulier en ville, qu'on ne s'explique pas, étant donné l'absence de préférence pour l'un ou pour l'autre sexe dans les sociétés africaines sub-sahariennes. L'hypothèse d'un accès aux soins, coûteux en ville, a été avancée sans être prouvée.

A la question sur la place des femmes dans les instances de décision nationales, la réponse de T. Locoh est circonstanciée : en Afrique de l'Est dans le Parlement de plusieurs pays, les femmes occupent 25 à 30 % des sièges – 48 % au Rwanda – alors qu'au Sénégal la proportion est de 6 %. La proportion de femmes parlementaires a tendance à augmenter.

Une question adressée à K. Bebey porte sur le repassage des seins. Ce phénomène récent et urbain touche le Cameroun, le Gabon et, semble-t-il, le Congo. Il tient à la crainte des mamans devant la prédation masculine sur les jeunes filles adolescentes. Pour les soustraire aux pratiques trop pressantes des hommes, elles compriment la poitrine (bandages, pierres chaudes...) de leurs filles de façon à empêcher les changements de leur corps. Inutile de dire que c'est l'effet d'un manque d'éducation.

A une question sur la construction et la reconstruction de soi, K. Bebey souligne le besoin des femmes africaines de s'exprimer sur le quotidien dans un monde médiatique où elles sont quasi absentes (TV, radio, presse). Cela va de pair avec le besoin de reconnaissance constitutif de l'estime de soi.

Sur la question de la perception féminine de la guerre, K. Bebey évoque les réactions suscitées chez ses auditrices par la situation belliqueuse au Darfour et en RDC. Elles ont évoqué leur sentiment de victime des viols et des rejets familiaux et les séquelles de la guerre en termes de santé et de troubles psychologiques. K. Bebey s'efforce d'apaiser les situations dramatiques par des slogans du type « les vrais hommes ne violent pas » et, par exemple, de donner la parole, comme ce fut le cas pour une responsable d'ONG congolaise au Kivu, à une femme qui travaille à la réinsertion des victimes de la guerre.

A la question portant sur l'existence d'émissions spécifiques pour les Africaines en France, K. Bebey évoque l'émission de fin de semaine qui s'intitule « Diaspora » qui, en fait, concerne aussi bien les hommes que les femmes africaines de France. Elle renvoie au site de RFI pour toute information sur les programmes de cette antenne.

L'intervenante n'a pas encore abordé *la question des femmes dans le champ politique*. Par contre elle a souvent accueilli des femmes chefs d'entreprise et, sans vouloir en faire des héroïnes, elle reconnaît qu'elle a toujours été frappée par l'énergie qu'elles déploient pour conduire leur entreprise, en dépit de toutes les difficultés qu'elles rencontrent.

A la question sur les dispositions discriminantes à l'égard des femmes dans les Codes de la famille, T. Locoh répond qu'il y a un grand travail à faire sur le plan juridique pour l'égalité des droits mais que cela ne sera pas suffisant, tant l'application des lois pose de problèmes surtout en milieu rural. Elle cite le cas de la polygamie,

interdite par le Code ivoirien mais autorisée par les Codes sénégalais et togolais tout en étant soumise à déclaration lors du mariage.

Il a été demandé à T. Locoh si *l'amélioration de la place des femmes* ne dépend pas avant tout des progrès dans la sécurité, dans la réduction de la pauvreté et dans le développement. Sans nier l'importance du contexte socio-économique, l'intervenante, en s'appuyant sur la situation française, fait ressortir toute l'importance du combat pour l'égalité des droits, qui reste une conquête sociale. Une bonne gouvernance peut y contribuer mais c'est l'ensemble de la société qui doit évoluer pour faire changer les rapports hommes-femmes.

Autre question, celle de l'influence de la diaspora sur les questions du genre. T. Locoh fait part de sa conviction que la diaspora peut exercer, et exerce bien souvent, une influence sur les représentations de genre en Afrique.

Le modérateur fait réagir les intervenantes à *deux questions qui mettent en cause la place des femmes*

dans les sociétés africaines : incidence des migrations alternantes des hommes au Sahel sur la place des femmes dans les villages ainsi passagèrement désertés, et effet du micro-crédit dont les femmes sont les principales bénéficiaires sur leur statut familial et social.

Après avoir décrit la multiplicité des formes de migrations qui ne sont pas, et de moins en moins l'apanage des hommes, les intervenantes font part de leur perplexité sur leur incidence en matière de genre, aussi bien en raison des difficultés à aborder ces questions avec les femmes à la radio qu'en raison de l'absence d'enquêtes et de statistiques à ce sujet.

Quant au micro-crédit, si son intérêt est indéniable pour des questions de survie, elles émettent des doutes sur leur effet macroéconomique. Il est fait remarqué que le micro-crédit, à côté de ses effets bénéfiques, peut avoir des effets pervers dans la mesure où il peut conduire à alourdir encore la charge féminine dans la vie des familles. ■

Jean-Loïc Baudet

Compte rendu de la conférence-débat du 29 mai à Sciences Po Paris

Identité Culturelle versus Intégration Internationale : le dilemme linguistique des jeunes Africains

Organisée dans le cadre du projet collectif « L'Afrique des mutations silencieuses » par Nora Beck, Françoise Gardes, Anne Laure Jutier, Sofia Karimi-Nemch, Sophie Rech, Katharina Tancke et Theresia Toeglhofer, étudiantes en master Affaires internationales, en coopération avec la CADE.

Clinton Robinson est le principal spécialiste du programme *Education à l'UNESCO*. Il a passé dix ans au Cameroun où il a fait des recherches linguistiques et a étudié la relation entre langues, éducation et développement.

Il débute son intervention en rappelant que les langues sont nombreuses en Afrique: 400 au Nigeria, 250 au Cameroun, une soixantaine au Ghana ou en

Côte d'Ivoire. Et pourtant, l'enseignement est, en grande majorité, véhiculé par les langues issues de l'ère coloniale. L'usage de la langue dans l'enseignement en Afrique est structuré selon la pratique instituée par les administrations coloniales. Cependant, il existe des tentatives de changement visant à favoriser de plus en plus l'introduction des langues africaines dans l'enseignement.

Pourquoi la question de la langue est-elle tellement importante pour le développement en Afrique ? Tout en admettant que cela soit d'une certaine façon évident, Clinton Robinson donne néanmoins quelques arguments. Selon lui, la langue joue un rôle primordial dans des aspects essentiels et fondamentaux du développement : la communication, les relations humaines, la négociation entre institutions, la culture, l'analyse

critique qui est une activité langagière... Il insiste sur le fait que le développement est surtout un processus d'apprentissage. Il n'y a pas d'apprentissage sans communication, sans langue, sans culture. Il met brièvement en avant les arguments pour et contre l'utilisation des langues africaines dans le système d'enseignement. Les arguments en faveur de l'insertion de la langue locale dans l'enseignement sont cognitifs, culturels, identitaires, de communication, etc... On peut opposer l'oralité, la gestion problématique du multilinguisme, les éventuelles divisions ethniques engendrées comme contre-arguments.

Ensuite, il aborde la question de l'impact de l'absence de la langue maternelle de l'élève sur la qualité de son apprentissage scolaire. Il estime que la réponse est difficile et revêt deux volets. Avant tout, il précise que quand la langue locale africaine est absente de l'enseignement, deux messages, implicites et liés, sont envoyés aux élèves. Ils sont très rarement explicités et ne sont certainement pas débattus dans le cheminement scolaire d'un enfant africain. Le premier message adressé aux élèves par le système, c'est que la langue locale ne peut pas être le véhicule de la découverte du monde, de l'analyse structurée ou de l'évolution intellectuelle. Le deuxième message, qui est tout aussi implicite, est que la langue locale, par le fait qu'elle n'est pas du tout enseignée, n'a aucun intérêt intellectuel en elle-même. Cela veut dire que l'élève ne découvrira jamais les structures grammaticales, phonologiques, lexicales de sa propre langue parce que cette langue n'est pas une matière dans l'enseignement. Dans les pays européens et dans presque tous les pays du monde, la langue de l'apprenant fait aussi partie de l'apprentissage. On n'apprend pas seulement par le biais de la langue mais aussi des « choses » sur la langue.

L'intervenant ajoute que le fait que ces messages soient implicites n'empêche pas les apprenants et les enseignants d'en avoir conscience. Tout le monde s'interroge sur la question de l'absence de leur langue à l'école. En ce qui concerne le développement, il y a évidemment des impacts, notamment la séparation entre le domaine familial et quotidien et le monde de l'école et de l'apprentissage. Autrement dit, ce qui se passe à l'école n'est pas lié par le biais d'une langue à ce qui se passe à la maison.

Face à cette situation, plusieurs réactions sont possibles. Très souvent, les débats sur le rôle des langues dans l'enseignement conduisent à une polarisation, une opposition entre les langues en question. Selon Clinton Robinson, il importe de trouver des solutions pour éviter cette polarisation. De nos jours, il s'agit surtout de ne pas enfermer une population dans un « ghetto linguistique » qui se restreindrait à une langue utilisée que très localement. L'accès aux autres langues est donc nécessaire et essentiel. Mais en favorisant l'ouverture au monde par le biais d'autres langues, on risque de tomber dans l'autre extrême : on se met à baffouer et à mépriser la langue et la culture locale. Dans cette situation, il faut valoriser la langue locale, ce qui est aussi l'opinion de l'UNESCO dont la est qu'il faut donner lui une place adéquate dans l'enseignement, pas uniquement pour des raisons de culture et d'identité, mais aussi pour favoriser l'éducation, l'apprentissage et l'analyse critique.

Une autre réaction aux deux messages est d'adopter une approche fondamentalement multilingue dans l'enseignement. Ceci implique un enseignement où toutes les langues dont aurait besoin une population trouvent une place à l'école, afin que la pratique linguistique de la communauté se reflète dans la structure linguistique de l'enseignement.

Par la suite, Clinton Robinson cite un exemple de programme d'alphabétisation qu'il a connu au Congo, il y a une dizaine d'années. Trois langues étaient utilisées : la langue locale baka, le lingala qui est la langue de la région du pays, et le français, la langue officielle du pays. La mise en place d'un programme utilisant trois langues peut paraître compliquée. Mais ce ne fut pas difficile pour la population parce que ce programme reflétait l'usage quotidien des langues en question. Si on aborde donc le problème des langues du point de vue des communautés, on peut structurer l'enseignement linguistiquement, selon les besoins qui se font sentir et non pas en suivant une politique linguistique qui viendrait d'en haut.

L'intervenant termine en expliquant pourquoi ce genre d'approche fondamentalement multilinguistique ne se met pas en place systématiquement. Selon lui, le blocage est politique. En effet, il arrive que les gouvernements voient le multilinguisme comme un problème à gérer et non comme un réseau de langues qui permet une communication réelle entre les populations.

Bernard Dumont est consultant et ancien responsable de projets UNESCO en Afrique.

B. Dumont ouvre son intervention en constatant que le droit d'apprendre dans sa langue est essentiel. De plus, du point de vue de l'organisation de l'éducation, de nombreuses expériences montrent que cela est possible. Pourtant, depuis 60 ans, cela ne fonctionne pas au sein des pays francophones. Pour quelles raisons ? Sa réponse s'articule autour de deux axes : d'abord il abordera les obstacles à caractère interne et ensuite les difficultés de type externe.

Un obstacle interne majeur est la sous-estimation des possibilités techniques qui sont requises pour

l'utilisation des langues locales dans l'enseignement. Pour pouvoir utiliser des langues dans l'enseignement, il faut d'abord qu'elles aient été étudiées. En effet, parler une langue n'est pas la même chose que connaître cette langue et réfléchir à ses structures. Or il s'avère que beaucoup de langues n'ont pas été étudiées pendant longtemps.

Lorsqu'elles sont étudiées, il faut mettre en place un système de transcription adapté. Ces langues ont parfois été écrites par des missionnaires, cependant, chacun l'écrivait à sa façon. Selon l'intervenant, cette dispersion empêche la création de tout système officiel.

En matière d'éducation, il faut des programmes adaptés aux réalités pédagogiques et sociopolitiques. Pour cela, il convient de bien définir la place des langues dans le cursus. Il est également important que la langue dans laquelle les gens ont appris à lire et à écrire, continue à être étudiée à tous les niveaux de l'enseignement, même si l'essentiel de l'enseignement se fait dans une autre langue. De surcroît, il faut du matériel didactique et des enseignants qui soient formés pour ce type de pédagogie. Ceux-ci devraient être sélectionnés dans la mesure où il vaut mieux avoir des enseignants qui parlent la langue pour l'enseigner, ce qui n'est pas toujours le cas.

Il faut enfin un environnement favorable à l'utilisation écrite de ces langues. En France, certaines régions qui sont attachées à leur langue locale veillent à ce que les panneaux routiers, qui indiquent par exemple l'entrée des villes et les directions, soient en français ainsi que dans la langue locale. Cela n'existe pas en Afrique. Bernard Dumont considère qu'il faut faire un effort sur ce point, surtout en ce qui concerne les actes administratifs, les jugements des tribunaux, le texte de la constitution, etc. Cet environnement fa-

vorable à l'écrit s'appelle la « post-alphabétisation ». Tandis que l'alphabétisation permet d'apprendre à utiliser l'écriture, la « post-alphabétisation » fait en sorte que l'on puisse s'en servir par la suite.

Selon l'intervenant, si toutes ces précautions ne sont pas prises, les conséquences peuvent être graves. Il donne les exemples de la Guinée et de Madagascar. A la fin des années 1950, ces pays ont voulu passer directement à l'utilisation des langues locales mais, faute d'avoir pris ces précautions, ils ont échoué. Les habitants de ces pays demandent aujourd'hui l'utilisation du français. Cela prouve que la sous-estimation des conditions requises pour le passage aux langues locales peut s'avérer dangereuse. Il y a des préjugés à vaincre à l'intérieur même du pays. En effet, les responsables de ces pays sont parfois réticents pour des raisons psychologiques ou socio-économiques.

Dans un deuxième temps, Bernard Dumont expose les obstacles à caractère externe. Tout d'abord, les documents d'usage courant n'existent pas dans les langues que les gens ont appris à manipuler dans les premières années de leur scolarité ou leur alphabétisation. Il n'y a pas de littérature dans ces langues et la littérature étrangère n'est pas traduite. Il n'y a pas non plus de reconnaissance internationale. A l'ONU, même à l'UNESCO, ces langues ne sont pas utilisées. A l'UA, il y a au moins le swahili, la langue de l'Afrique de l'Est qui est utilisée largement et qui a une très longue histoire et une très riche écriture. L'UA a en effet créé récemment une académie africaine des langues qui va avoir la responsabilité de faire évoluer la problématique de l'utilisation des langues.

Mais le principal problème dans le domaine international et dans les pays dits francophones provient du

comportement des autorités politiques françaises et d'une immense majorité des Français, quand ils sont confrontés à ces situations. A l'époque de la colonisation, l'enseignement se faisait totalement en français et l'usage des langues locales était interdit. L'imposition du français représente une violence extraordinaire qui aboutit à des échecs. Encore aujourd'hui le taux d'échec est considérable en grande partie à cause de l'inadaptation du système linguistique utilisé dans l'enseignement.

Depuis la fin de l'époque coloniale, cette situation n'a évolué que très lentement. C'est seulement en 1984 que l'on a vu apparaître très timidement dans les instructions du ministère de la coopération une circulaire évoquant l'intérêt des langues que parlent les gens pour l'éducation. Au-delà de cette circulaire, on est resté au même point qu'avant. Les autorités françaises ne sont pas opposées ouvertement à l'utilisation des langues, mais alors qu'elles sont toujours très présentes dans la coopération en matière d'éducation, jamais elles n'ont apporté une véritable assistance à des activités de multilinguisme, y compris dans l'alphabétisation. Pour prendre un autre repère, Bernard Dumont souligne qu'il y a eu une séance de travail élargie sur cette question dans les locaux du ministère français de la coopération pour la première fois en l'an 2000. Pour conclure, il affirme que les choses ont peut-être un peu évolué depuis, bien qu'une grande partie des hauts fonctionnaires de la coopération française restent hostiles à la promotion des langues locales africaines.

Gérard Galtier, *membre de l'ONG "Le Français en Partage" et expert en graphie des langues africaines, étudie les systèmes d'écriture créés pour les langues africaines dans les zones sous influence francophone.*

Dans son intervention, Gérard Galtier complète les propos des intervenants précédents et ajoute quelques éléments nouveaux qui doivent être pris en considération en parlant des langues d'enseignement.

Pour commencer son intervention, il rappelle que le concept d'éducation scolaire tel qu'il est actuellement pratiqué dans les écoles en Afrique francophone est essentiellement une copie du modèle français. L'éducation servirait à la formation des futures fonctionnaires et favoriserait l'exode rural au lieu d'enraciner les populations dans leur milieu et de permettre la transformation de celui-ci. Or, la modernité devrait passer par les langues locales, comme cela est le cas dans les pays asiatiques, étant donné que sa transmission dans une langue étrangère lui conférerait également un caractère étrange. Dans ce contexte, une comparaison avec l'Afrique anglophone, où les langues africaines sont utilisées depuis longtemps, est notamment intéressante. En Tanzanie, par exemple, la presse et la littérature sont largement en swahili et on peut constater un haut niveau culturel de la paysannerie. Il s'agit du pays qui a le plus développé les langues locales et, en même temps, du pays connaissant le moins l'exode rural. Une association entre les langues européennes et africaines devra être mise en œuvre pour résoudre les problèmes évoqués tout en assurant l'intégration internationale de l'Afrique.

Pour atténuer l'argument de la multiplicité des langues qui est souvent invoqué pour justifier l'impossibilité de donner une place aux langues locales dans l'enseignement, l'intervenant fait remarquer que l'on pourrait s'appuyer sur des « langues véhiculaires » largement répandues, telles que le fang-beti (langue transnationale parlée au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale) ou le sango (langue officielle de la République

centrafricaine à côté du français). Dans le contexte des transformations sociales actuelles, on peut également constater un phénomène d'unification interne des langues, avant tout dans les capitales. On peut citer l'exemple du Mali où on peut assister à une harmonisation des parlers locaux à Bamako et au développement du « bambara de Bamako » comme langue standard pour tout le pays. En même temps, elle montre une très grande proximité avec une langue parlée en Côte d'Ivoire sous le nom de « dioula » ce qui indique donc qu'une espèce de langue internationale ouest-africaine est en train de se développer naturellement sans intervention extérieure.

Concernant le manque d'ouvrages dans les différentes langues africaines, G. Galtier considère qu'il s'agit avant tout d'une question de volonté politique, comme le montre l'existence d'une littérature abondante en swahili et d'autres langues africaines en Afrique orientale. A la dimension politique de la question, s'ajoutent des difficultés techniques. Ces dernières relèvent du fait que l'alphabet phonétique international a révélé des limites importantes dans l'élaboration d'une orthographe, le problème étant l'absence d'une série de caractères, non-existants chez les imprimeurs ou sur internet.

Pour finir, l'intervenant identifie des difficultés liées à l'enseignement dans la langue locale à travers l'expérience du Mali où le Bambara est très répandu. Tandis que le pays pratiquait pendant longtemps une politique volontariste d'introduction des langues locales, particulièrement sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré, on reviendrait aujourd'hui, à partir de quelques écoles pilotes, au système ancien. Cela n'est pas seulement dû au problème de la transcription des langues locales, mais aussi à un manque d'adhésion, d'une part, du côté des instituteurs qui ne voulaient pas abandonner leur

« monopole de l'enseignement du français » au profit d'une langue maîtrisée par la population entière et, d'autre part, également du côté des élèves et de leurs parents qui estimaient que l'école devait avant tout préparer à la fonction publique.

En vue de transformer cette dynamique, G. Galtier propose – au lieu de partir de la base – d'envisager l'introduction des langues africaines dans l'enseignement par le haut (de la société). Pour qu'une langue soit valorisée, elle doit être parlée par les élites d'où la proposition de l'intervenant que la promotion des langues locales devra, tout d'abord, commencer à l'université. Finalement, des changements inattendus apparaissent par l'utilisation des langues locales dans les nouveaux médias (radio, télévision) de plus en plus répandus aussi dans les régions rurales. Par le biais de l'oralité, on assiste donc à un nouveau développement des langues africaines.

Michaël Mouity Nzamba a suivi un *parcours particulier*. En passant par les institutions d'éducation françaises, cet étudiant gabonais a ensuite entamé ses études universitaires à la Sorbonne. Ses positions ne se basent en conséquence pas sur une expérience propre, mais sur ses recherches.

Michaël a commencé par recadrer l'image que l'on a communément des missionnaires en Afrique. Il a précisé que c'étaient, au moins en ce qui concerne le cas du Gabon, les missionnaires qui ont joué un rôle considérable dans la préservation des langues locales, par exemple en produisant des ouvrages lexicaux sur celles-ci. Selon lui, l'impact de la France aurait également été mal jugé, car ce sont des enseignants français qui auraient contribué à la préservation des langues en les enseignant, entre autres, à l'institut catholique au Gabon. Il estime que les Français n'étaient alors pas « à blâmer » pour le sort

des langues en « Afrique » et le dilemme linguistique des jeunes Africains.

La plupart des constitutions africaines ont inclus la préservation des langues locales africaines. Dans le cas du Gabon, c'est notamment en 1983 que le gouvernement a essayé de donner un nouvel élan aux tentatives de protection linguistique. En 2004, avec le discours de Ouagadougou, cet impératif a été rappelé. Or, l'on peut considérer que la situation actuelle est déplorable. Les langues locales ne sont pas enseignées, en tout cas dans le cadre de l'éducation dite "officielle". Parfois, l'éducation linguistique se fait dans les familles, mais cela exige normalement beaucoup de temps et d'énergie. En ce qui concerne les parcours dans le système éducatif au Gabon en général, Michaël a parlé du défi du problème sociologique de base. Ainsi, pour pouvoir parcourir le système éducatif, il faut appartenir

à une classe élevée ce qui n'est bien sûr pas le cas pour la grande majorité de la population. Un autre problème qui était également soulevé par G. Galtier concerne la multiplicité des langues qui constitue un frein à leur enseignement. Ainsi, il peut s'avérer très difficile de décider de la priorité accordée à une langue quand il en existe, pour le cas du Gabon par exemple, 47 différentes. Au Gabon, l'on est parvenu à un choix en faveur de quelques langues « majoritaires » au Nord et au Sud du pays. Or, ce choix ne peut pas être considéré comme consensuel. A chaque fois qu'une langue est privilégiée, cela risque de l'être au détriment d'autres langues, créant ainsi le danger d'une représentation ethnique injuste.

Au sujet de l'intitulé de la conférence, Michaël a fait la remarque que l'on ne peut pas parler de l'existence d'un vrai « dilemme » puisque l'identité culturelle ne

reposerait point sur l'apprentissage des langues locales en tant que telles. Selon lui, les langues ne constituent pas un préalable incontournable pour la construction d'une forte identité nationale. A titre d'exemple, il cite le slogan politique gabonais du "Gabon d'abord", qui est en l'occurrence énoncé en français. Cette remarque a suscité une intervention spontanée de l'auditoire constatant que cela ne seraient que des paroles. Michaël a répondu que la politique regarde effectivement les langues comme une question secondaire, mais d'après lui le maintien d'une cohésion sociale serait quelque chose de plus important que l'enseignement des langues locales.

En conclusion, Michaël a rappelé qu'il faudrait avant tout prendre en compte les spécificités culturelles, politiques de chaque pays et décider de ce qui serait faisable dans chacun des cas.

LE DEBAT

Première intervention:

Tous les problèmes dont on a parlé ce soir sont des conséquences de la fragmentation ou de la « balkanisation » du continent africain. Lutter contre cette fragmentation, cela se passe au niveau linguistique mais également aux niveaux politique, économique, social ... Il est important de trouver un lien entre tous les composants de ce problème qui ne peut être résolu isolément.

Une question qui n'était pas abordée ce soir est la question des diasporas dont le rôle est sous-estimé. Une autre question est celle de la responsabilité des acteurs du Nord impliqués dans les politiques linguistiques, notamment la France. Où en est-on pour l'enseignement des langues africaines en France, quel statut ont-elles ?

Deuxième intervention:

Le contexte historique est la clé pour comprendre et traiter les enjeux linguistiques et doit en conséquence être étudié davantage. Dans ce contexte, certains travaux ont été faits à Madagascar. En outre, le cinéma et les intellectuels se sont penchés sur ces questions et il faudrait prendre en compte leurs points de vue dans le discours sur les langues en Afrique.

Question : Quelle serait la meilleure action de la communauté internationale : favoriser les grandes langues africaines ou donner le même poids à toutes les langues ?

G. Galtier répond que le développement d'une grande langue n'exclurait pas les petites langues. Il est cependant vrai que l'édition de livres dans les grandes langues est

plus rentable. Dans sa réaction, C. Robinson fait remarquer que le lien entre identité culturelle et langue serait encore plus étroit pour les petites communautés linguistiques que pour les grandes car chaque langue véhicule une façon particulière de voir le monde.

Question : Ne serait-il pas plus raisonnable d'investir dans des choses plus importantes que les langues à petit rayonnement ? La promotion des langues locales n'est elle pas une aventure qui risque d'enfermer les communautés encore plus ?

B. Dumont relativise la question du coût de l'éducation en citant l'exemple du Burkina-Faso où les écoles bilingues ont connu un tel succès dans le progrès intellectuel des élèves que l'éducation bilingue permet une économie de temps.

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

Dans leurs réactions, tous les intervenants contredisent unanimement l'idée d'un plus grand enfermement par la promotion des langues locales. Comme G. Galtier le fait remarquer, il serait d'une grande importance de traduire les textes fondamentaux de la communauté internationale dans les langues africaines ainsi que d'intégrer les grands textes africains, tels que la Charte du Mandé, dans les textes fondamentaux internationaux. ■

Les étudiantes du projet collectif

Nora Beck, Françoise Gardes, Anne Laure Jutier, Sofia Karimi-Nemch, Sophie Rech, Katharina Tancke et Theresia Toegelhofer

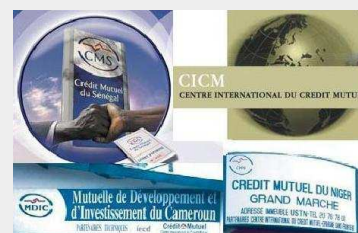


Crédit Mutuel : une forme de micro-crédit

Dans son rapport d'activité sur l'année 2007, le Centre International du Crédit Mutuel (CICM) fait le point sur ses activités dans les pays du Sud, et notamment en Afrique, depuis plus de vingt ans.

Sous forme associative, cet organisme dépend du Crédit Mutuel français (partenaire de la CADE) qui finance 66 % d'un budget de plus de 2 millions d'euros. Il a mis en place un réseau mutualiste d'épargne et de crédit pour permettre aux populations démunies et non « bancarisables » de contribuer à leur propre développement et d'acquérir un sentiment de fierté et de dignité.

Au Congo depuis 1984, le CICM est présent aussi au Cameroun, en R C A, au Niger et au Sénégal, où est sa plus grosse implanta-



Photos : Crédit Mutuel - Rapport RSE 2007

tion, avec 106 bureaux ou points de vente, 540 salariés et 82 millions d'euros en dépôt, apportés par 342.000 sociétaires. Selon le principe mutualiste, l'argent de tous sert à quelques-uns pour quelque temps : 94 % des dépôts sont ainsi engagés et le taux de contentieux est de 2 %.

Le CICM a traversé des périodes difficiles (insécurité, guerre civile..) et il aide aujourd'hui ses sociétaires à affronter la crise alimentaire. ■

R. G.

Billet Europe – Afrique

Premières résolutions de l'histoire du Conseil des ministres ACP – UE

Le Conseil des Ministres ACP – UE des 12 et 13 juin derniers a, pour la première fois de son histoire, adopté des résolutions sur des sujets brûlants tel que la hausse des produits agricoles, la négociation des Accords de Partenariat Economique (APE), l'intégration régionale et l'efficacité de l'aide au développement. Il s'agissait pour lui de marquer l'importance politique qu'il attache à ces questions. Malheureusement les termes dans lesquels ont été arrêtées ces résolutions sont trop vagues pour déboucher sur de nouvelles politiques en la matière.

Prenons le cas des APE. Après avoir marqué leur attachement à l'intégration régionale, souvent mise à mal par les accords intérimaires auxquels se sont résolus les pays les plus dépendants de leurs échanges extérieurs avec l'UE, les ministres se sont contentés d'évoquer la nécessité d'être plus flexibles et pragmatiques dans la conduite des négociations. On se souvient qu'à la demande du gouvernement français un rapport (qui porte le nom de son auteur Mme Taubira) a été réalisé : il pré-

conise de réduire la portée de la libéralisation (pour protéger l'agriculture vivrière) et d'allonger la période d'application de la libéralisation. Il met l'accent aussi sur l'impact des normes alimentaires européennes sur les exportations des pays ACP. Ces recommandations inspireront-elles demain les négociateurs européens jusqu'à présent plus enclins à libéraliser le commerce qu'à tenir compte des conditions de développement des pays ACP ? ■

Jean-Loïc Baudet



Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros.

Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Lu pour vous : un regard réaliste sur l'Afrique noire

Avec « **L'Afrique malade de ses hommes politiques** », Robert Dussey, Togolais, docteur en philosophie qui enseigne à l'université de Lomé, présente une analyse, complète mais superficielle, de tous les problèmes qui assaillent l'Afrique noire: politiques, économiques, culturels, sociaux et autres. C'est un fouillis, car on retrouve les mêmes thèmes dans des chapitres différents, où ils ont d'ailleurs tout à fait leur place, tant la situation est complexe. La colonisation a habitué les Africains à être résignés, ils le sont toujours face à la communauté internationale et à la mondialisation. Mais les gouvernements et les responsables africains ne font pas ce qu'il faut pour « sortir de l'ignorance, de la crise, de la pauvreté ».

Selon l'auteur, la seule vraie solution pour valoriser les potentiels humains et les richesses minérales est la démocratie dans l'unité africaine. Il énumère à peu près toutes les réformes organisationnelles et mentales à accomplir dans ce sens. Il fait ainsi œuvre de vulgarisation, ouverte sur l'espoir, mais sans doute peu réaliste. ■



Robert Dussey :
L'Afrique malade de ses hommes politiques,

Jean Picollec, 2008, 240 pages, 19 euros.

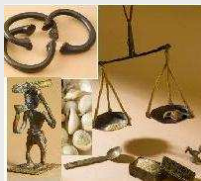
R. G.



Annonces

Expositions

- "Histoire curieuse et insolite de la monnaie africaine" à la Monnaie de Paris, du 10/9/2008 au 9/11/2008. Jours d'ouverture : samedi, dimanche, horaires : Sam 12h-18h / dim 10h-17h. Tarifs : gratuit. www.monnaiedeparis.fr



- « La terre, un matériaux contemporain : l'exemple de la voûte nubienne ».

Regards de photographes : Diego Ravier, Peeyush Sekhsaria, Emilio Caravatti, Jack Souvant. Du 25 septembre au 24 octobre 2008
Bibliothèque et Galerie de l'École Spéciale d'Architecture, 254 boulevard Raspail, 75014 Paris..
contact@lavoutenubiennne.org



Agenda de la Cade



A l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris, de 17 h 45 à 19 h 45 (métro Luxembourg).

Cycle « Lieux et territoires de mobilisation des ressources futures »

- Jeudi 9 octobre : « Les changements dans le delta intérieur du Niger (Mali) : continuité ou ruptures ? » (à partir d'un film de l'IRAM sur l'Office du Niger)
- Mercredi 12 novembre : « Le village africain comme lieu de vies » (Salle Delouvrier, Région Île-de-France)
- Mercredi 17 décembre : « Les terroirs africains comme lieux de développement »
- Mercredi 14 janvier, *conférence annuelle*
- Mardi 10 février : « Le quartier citadin : cohabitation, congestion et ségrégation »
- Mercredi 11 ou jeudi 19 mars : « La cité africaine, lieu de dynamisation des capacités de développement ? » (date à confirmer)
- Mardi 7 avril : « Tensions politiques et fractures sociétales en période de récession, regards croisés sur le Kenya et la Côte d'Ivoire »
- Mardi 5 mai : « Les échanges ville-campagne et le réaménagement des territoires »
- Mercredi 10 juin : « La maîtrise des échanges et la mobilisation concertée de ressources des villes et des campagnes »

Nos rencontres au Havre



Cycles de conférences - "L'Afrique en mouvement"

- Mardi 14 octobre : "L'Afrique : de la convoitise au pillage". Intervenant : Géraud Magrin, géographe, à 18 heures, à l'université du Havre.

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade,

Xavier de Franssu, Henri Senghor

Secrétaire général : Claudie Lasserre, Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy, Jean-Louis Domergue, Michel Levallois, Philippe Mathieu, Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Mise en page et maquette : Sara Desessard

Crédits photos R.D. : Jean Brice Simonin

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Site : www.afrique-demain.org